

**DEMANDE DE QUALIFICATION D'ARTISTE
PROJETS D'INTÉGRATION D'ART PUBLIC POUR METROLINX****Date limite : 29 mai 2017, à 9 h HNE**

Metrolinx invite les artistes professionnels à soumettre leurs titres de compétence pour étude dans le cadre de la première étape d'un appel d'offres en régime de concurrence pour de nombreux projets d'intégration d'art public dans la région du grand Toronto et de Hamilton, au Canada.

Le premier projet se déroulera sur le site du saut-de-mouton du croisement de Davenport, à Toronto. Situé en milieu urbain, ce corridor vert surélevé d'une longueur de 1,4 km et comprenant un sentier multifonctionnel améliorera la connectivité de la communauté et constituera un nouvel espace public. Le budget total pour ce projet d'intégration d'art public s'élève à **4 M\$ CA tout inclus**, et comprendra jusqu'à quatre sites de création artistique.

Parmi les autres projets compte aussi l'intégration d'art public dans de nouvelles gares et le long de corridors de transport en commun dans différentes municipalités de la région du grand Toronto et de Hamilton. Le budget octroyé pour ces projets varie de **250 000 \$ à 1 M\$ CA chacun**.

Le budget total d'intégration d'art public comprend : les frais de travail d'artiste, les services d'ingénierie et professionnels, les matériaux et la fabrication, les assurances, le transport, l'installation et l'entretien de l'œuvre d'art.

Cette demande de qualification d'artiste est la première de deux étapes d'un processus de mise en concurrence, qui permettra de sélectionner les artistes dont la participation sera envisagée dans des projets à venir.

Principes de base des projets d'intégration d'art public :

Les principes de Metrolinx quant à l'intégration d'art public sont motivés par un désir de faire le pont entre l'expression architecturale et l'art d'une manière qui soit significative pour les passagers, et d'aménager des espaces qui complètent et améliorent l'expérience du public. Ces principes embrassent également nos valeurs de conception durable et visent à répondre aux impératifs fonctionnels nécessaires à un rendement optimal des installations de transport en commun.

Metrolinx s'attend à ce que les œuvres intégrées soient représentatives du plus haut niveau de l'art contemporain actuel. Ces œuvres d'art public commandées devront être inspirantes, percutantes et pertinentes.

Définition de l'art intégré :

Metrolinx définit l'art intégré comme tout type d'art physique ou audiovisuel allant au-delà de la simple expression de base d'un bâtiment ou d'un espace ouvert, et visant un objectif explicite d'expression artistique.

L'art intégré peut prendre de nombreuses formes, dont :

- des éléments situés à l'intérieur ou à l'extérieur d'une gare (y compris, mais sans s'y limiter, un revêtement de sol, un plafond, des murs, des détails architecturaux ou un éclairage spécial);
- des travaux intégrés à la conception de sites, de bâtiments et d'aménagements paysagers dans des zones accessibles et visibles d'un lieu (ce qui comprend les murs, les planchers et les plafonds);
- des travaux intégrés aux éléments d'infrastructure le long des emprises (dont les ponts, les murs de soutènement, les murs antibruit, les structures caténaïres ou les poteaux de transport d'énergie, les

panneaux d'affichage, les finis ou enveloppes des hangars mécaniques, l'éclairage, l'aménagement paysager ou les écrans existants ou nouveaux);

- des vidéos, des films ou des œuvres de nouveaux médias affichés sur des écrans numériques ou projetés sur des surfaces, ce qui comprend les œuvres commandées ou achetées qui seront affichées sur des écrans existants ou nouveaux.

Processus de sélection :

Étape 1 : Demande de qualification d'artiste

Les artistes professionnels sont invités à soumettre leurs titres de compétence pour étude par un comité externe et indépendant de professionnels chevronnés du domaine de l'art et de la conception, nommés par Metrolinx. Le comité recommandera une liste restreinte d'artistes parmi les candidatures reçues dans le cadre de cette DDQ.

Étape 2 : Demande de propositions de concepts d'œuvres d'art

Les artistes retenus seront invités à soumettre une proposition de concept détaillée. Ces artistes recevront une rétribution pour la préparation de leur proposition de concept. Les concepts seront examinés par un comité externe, qui formulera ensuite des recommandations pour l'octroi du ou des mandats. L'approbation finale des artistes et de leur œuvre revient à Metrolinx.

Compétences et expérience requises :

Les artistes possédant un solide profil professionnel, la reconnaissance de leurs pairs, un bagage d'expositions publiques ainsi que de l'expérience dans la création de travaux artistiques permanents d'envergure à l'échelle urbaine dans des lieux extérieurs ou intérieurs, ou qui ont déjà participé avec succès dans des projets collaboratifs sont invités à postuler.

Exigences liées à la proposition

Pour l'étape de DDQ, nous invitons les artistes à ne soumettre qu'un seul document en format PDF.

Ce document doit porter le nom de l'artiste ou de l'équipe d'artistes et doit comprendre :

1. un CV à jour (un pour chaque membre de l'équipe, s'il y a lieu);
2. des images* de cinq (5) projets récents (jusqu'à un maximum de 5 images par projet) comprenant une description des matériaux utilisés, la taille, le titre de l'œuvre, le lieu, l'organisme demandeur ainsi que le coût du projet;
3. le nom et les coordonnées de deux références (de préférence pour des projets réalisés dans les cinq dernières années);

*Des adresses URL menant à des fichiers multimédias (audio et vidéo) peuvent être incluses, mais la proposition doit tout de même contenir les photos demandées.

Ne présentez pas votre proposition de concept à cette étape.

Soumission de la proposition :

La date limite de cette DDQ est le **29 mai 2017, à 9 h HNE**.

Aucune demande de renseignements par téléphone n'est permise. Si la taille du fichier dépasse 25 Mo, veuillez nous le faire parvenir par service de transfert de fichiers aux soins de Laura Berazadi à : **art@metrolinx.com**

Indiquez clairement dans l'objet : « DDQ pour des projets d'intégration d'art public de Metrolinx », ainsi que le nom de l'artiste ou de l'équipe d'artistes.

Il incombe aux artistes de soumettre leur candidature avant la date butoir. Les candidatures incomplètes risqueront la disqualification. Tous les documents des candidatures seront conservés par Metrolinx. Nous remercions tous les participants pour leur candidature. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour la deuxième étape du processus de sélection.

Veillez noter que les candidatures reçues pourraient être étudiées pour d'autres projets d'art public de Metrolinx dans le futur.

Qui sommes-nous?

Metrolinx planifie, construit et exploite des installations favorisant la connectivité dans la région du grand Toronto et de Hamilton et offrant à la population les options de transport dont elle a besoin actuellement, et en prévision du futur. Guidée par son Plan de transport régional sur 25 ans, Metrolinx génère des retombées considérables pour la région et sa population.

www.metrolinx.com